

## RAPPORT DE SUIVI

### PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU JUSQU'À SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

1 Le projet d'extension de réseau à Saint-Denis-sur-Richelieu a été approuvé le 22 septembre  
2 2011, par la décision D-2011-148 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie  
3 demandait à Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de soumettre annuellement, lors  
4 du dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

#### 1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

5 Les travaux de construction de la conduite principale et du branchement ont été complétés en  
6 2011 et la contribution du client, au montant de 2 385 242 \$, a été reçue en totalité.

#### 2. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS ET DES VOLUMES

7 Le tableau ci-dessous résume les différences annuelles entre les projections initiales et les  
8 réalisations et projections au 30 septembre 2014 en ce qui a trait au nombre de clients et aux  
9 volumes.

#### NOMBRE DE CLIENTS ET VOLUMES

Année	Projection initiale		Réalizations et projections	
	Nombre de clients	Volumes 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Nombre de clients	Volumes 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>
Décembre 2011 – Novembre 2012	1	2 500	1	2 393
Décembre 2012 – Novembre 2013	1	2 500	1	2 381
Décembre 2013 – Novembre 2014	1	2 500	1	2 775
Décembre 2014 – Novembre 2015	1	2 500	1	2 775
Décembre 2015 – Novembre 2016	1	2 500	1	2 775

10 Le client consomme depuis décembre 2011. Les volumes consommés durant les deux premières  
11 années ont été légèrement inférieurs au niveau prévu de 2 500 000 m<sup>3</sup>. Malgré des volumes réels

1 inférieurs à la projection initiale lors des deux premières années, le client était assujéti à une  
 2 obligation minimale annuelle (OMA) de 2 515 500 m<sup>3</sup>. L'OMA couvre la période d'avril à mars de  
 3 chaque année visée par l'entente. Pour la première période couverte (avril 2012 à mars 2013), le  
 4 volume déficitaire a été de 37 166 m<sup>3</sup>. Une facturation supplémentaire a donc été effectuée afin  
 5 de respecter l'OMA. Lors de la deuxième période couverte (avril 2013 à mars 2014), le volume a  
 6 été supérieur à l'OMA de 129 100 m<sup>3</sup>. Les volumes projetés (réalisations et projections) de la  
 7 troisième année (décembre 2013-novembre 2014) sont supérieurs au niveau prévu initialement.

### 3. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

8 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement  
 9 et les sommes encourues en date du 30 septembre 2014.

#### COÛTS FINAUX AU 30 SEPTEMBRE 2014 (\$)

	Budget initial (1)	Réel au 30 septembre 2014 (2)	Écart (2-1)
Ingénierie préliminaire et permis	76 000	119 498	43 498
Terrain	40 000	46 681	6 681
Arpentage et ingénierie	136 000	59 996	(76 004)
Matériaux conduite	497 900	468 573	(29 327)
Construction, branchement et gérance	2 190 707	1 794 714	(395 993)
Contingence	213 171	0	(213 171)
<b>Sous-total</b>	<b>3 153 778</b>	<b>2 489 462</b>	<b>(664 316)</b>
Frais généraux (12,94 %)	408 099	322 136	(85 963)
<b>Total global</b>	<b>3 561 877</b>	<b>2 811 598</b>	<b>(750 279)</b>
Contribution externe	(2 385 242)	(2 385 242)	0
<b>Total Gaz Métro</b>	<b>1 176 635</b>	<b>426 356</b>	<b>(750 279)</b>

1 L'écart favorable de 1 000 \$ par rapport au solde du Rapport annuel 2013 provient d'un crédit de  
2 1 000 \$ reçu de la MRC de Marguerite D'Youville en rapport à une demande de permis  
3 environnemental.

4 Le projet a généré une économie de coûts de 0,75 M\$, équivalant à une économie de coûts bruts  
5 de 21 %. Cette économie s'explique par la soumission de l'entrepreneur retenu pour le contrat  
6 qui était plus basse que les coûts estimés, la nature argileuse du terrain qui permet de réutiliser  
7 le même matériel pour le remblai de la tranchée, et la quasi absence de roc ayant rendu le projet  
8 moins risqué pour les travaux d'excavation et la traverse de la rivière Richelieu.

#### **4. RENTABILITÉ INITIALE ET PROJETÉE DU PROJET**

9 L'effet des variations de volumes et de coûts sur la rentabilité du projet se retrouve au tableau  
10 ci-dessous. L'étude de rentabilité a été effectuée sur une période de 40 ans.

Description	Rentabilité initiale	Rentabilité projetée
Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs (40 ans)	(301 490 \$)	(1 604 796 \$)
Taux de rendement interne	7,41 %	24,94 %
Point mort tarifaire	5 ans	1 an

11 Selon les termes du contrat, la rentabilité du projet sera réévaluée cinq ans après la date de mise  
12 en gaz. Si à ce moment, le taux de rendement interne (TRI) réel du projet s'avérait supérieur au  
13 TRI initial de 7,41 %, Gaz Métro devra rembourser une portion de la contribution du client, tout  
14 en conservant un niveau de rentabilité égal au TRI initial de 7,41 % approuvé pour le projet. La  
15 contribution financière du client sera réduite du montant nécessaire pour ramener le TRI à 7,41 %,  
16 jusqu'à concurrence du montant de contribution versé par le client, soit 2,385 M\$.

#### **5. DEMANDE DE METTRE FIN AU SUIVI**

17 Étant donné que le projet d'extension de réseau jusqu'à Saint-Denis-sur-Richelieu est complété,  
18 que la conciliation des coûts réels par rapport aux prévisions initiales a été faite et que les retraits

1 réels des volumes de vente prévus à maturité du projet ont été atteints, Gaz Métro demande à la  
2 Régie, conformément à la décision D-97-25, de mettre fin à ce suivi.

3 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'extension de réseau**  
4 **jusqu'à Saint-Denis-sur-Richelieu et d'autoriser Gaz Métro à y mettre fin.**